



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 2272

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Vaxès.

M. Michel Vaxès. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. A mon tour, je veux dire l'émotion et l'indignation que nous inspire la répression dont sont victimes adultes et enfants palestiniens et Arabes israéliens. Malgré l'espoir suscité par l'accord de cessez-le-feu de la nuit dernière entre les deux parties, ces événements demeurent insoutenables, consternants et révoltants.

Dans une situation où chaque progrès sur le chemin de la paix n'est obtenu qu'au prix d'efforts considérables, et alors que se profilait les contours d'une avancée réelle, la provocation d'Ariel Sharon, au-delà du déchaînement de violence et de l'effusion de sang qu'elle a provoqués, apparaît pour ce qu'elle est: le moyen de faire, une fois de plus, obstacle à la réalisation d'un accord de paix.

Cette irresponsabilité criminelle du chef de la droite israélienne, le Likoud, met le Premier ministre israélien Ehud Barak face à ses responsabilités. La France, qui préside actuellement l'Union européenne, et, plus largement, la communauté internationale ont le devoir majeur de peser de toutes leurs forces, comme elles en ont la possibilité, pour obtenir des autorités israéliennes l'initiative politique que nécessite la reprise du processus de paix.

La rencontre prévue demain entre Ehud Barak et Yasser Arafat offre une occasion historique pour manifester et concrétiser cette volonté. Dans cette perspective, comment la France entend-elle apporter un soutien décisif à la recherche, puis à la conclusion dans les plus brefs délais d'un accord de paix durable ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, si la provocation à laquelle vous faites allusion a bien eu pour objet, comme on peut le penser et le déplorer, de porter un coup au processus de paix, les négociations existent même si elles sont très difficiles. Elles sont d'ailleurs extraordinairement prometteuses. Bref, si cette démarche a bien pour objet de casser le processus de paix tout en permettant à son auteur d'obtenir des gains - en tout cas, c'est ce qu'il espère - sur la scène politique intérieure israélienne, la meilleure réponse que la France et l'Union européenne puissent apporter, c'est de tout faire pour déjouer ce calcul.

Afin qu'il n'atteigne pas son objectif, il faut prendre des mesures, des initiatives, faire des déclarations, adopter les positions qui sont de nature à calmer les choses, bref, briser cet enchaînement et ramener une sorte de calme, si ce n'est la confiance qui résulterait d'un accord véritable, juste, sur le fond.

Nous nous y employons activement et nous allons continuer. Si, dans ces moments si tendus, si difficiles, les protagonistes acceptent de se reparler à Paris, c'est parce qu'ils savent que cette ville est la capitale d'un pays qui fait tout pour la paix, qui est capable de parler en confiance avec chacun d'entre eux et qui n'a pas d'autre intérêt en vue que l'intérêt supérieur des peuples de la région, que la paix.

Il faut donc, après qu'auront été prises les mesures urgentes pour faire baisser la tension, revenir le plus vite possible aux questions de fond - Jérusalem, les frontières, les réfugiés, les colonies -, et reprendre le travail entamé après la percée extraordinaire de la mi-août. A cet égard, vous savez à quel point la France est engagée, à quel point l'Union européenne soutient ces efforts. Tout est encore possible, même si au bout du compte il appartiendra aux Israéliens et aux Palestiniens de prendre leurs responsabilités historiques; mais il n'y a pas d'autre alternative que, d'un côté, cette terrible violence qu'on a vu se déchaîner, et, de l'autre, un accord

de paix sur le fond, juste et solide. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Michel Vaxès](#)

**Circonscription** : Bouches-du-Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2272

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 4 octobre 2000, page 6342

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 octobre 2000